



UPTÉA CONSEIL
EXPERTISE COMPTABLE • CONSEIL EN ENTREPRISE

RESULTATS ECONOMIQUES 2022



SOMMAIRE

INTRODUCTION

I - ETUDE GENERALE

⇒ Les structures	Page 4
⇒ Les moyens de production	Page 5
⇒ L'E.B.E. et le revenu agricole par U.T.H. familiale	Page 6
⇒ L'E.B.E. et son utilisation	Page 7
⇒ Evolution des revenus et E.B.E par U.T.H. familiale : graphique - tableau - commentaire	Page 8
⇒ Evolution indices des coûts (source INSEE)	Page 18
⇒ Les marges brutes par production	
• Les marges cultures	Page 21
• Les marges animales	Page 23
• Les marges hors-sol	Page 27

II - ETUDE DES GROUPES SPECIALISES

⇒ Groupe cultures	Page 32
⇒ Groupe viande bovine	Page 42
⇒ Groupe lait de vaches	Page 54
⇒ Groupe caprins	Page 66
⇒ Groupe aviculture	Page 78
⇒ Groupe viticulture	Page 88

INTRODUCTION

Les résultats présentés dans ce document concernent les comptabilités de 12 mois tenues par UPTÉACONSEIL, clôturées en 2022.

■ L'analyse comporte deux parties :

I - L'étude des critères clés sur la totalité des comptabilités

La moyenne de l'AGC est comparée aux exploitations spécialisées.

II - L'étude plus précise des groupes spécialisés

Nous comparons la moyenne avec les quarts inférieurs et supérieurs de chaque groupe.

■ Comment définit-on le critère de spécialisation ?

La spécialisation est déterminée en fonction de la part de produit brut, avant indemnités et subventions, réalisé dans une production par rapport à la production vendue et stockée de l'exploitation, soit pour :

- ⇒ **Groupe cultures :** produit brut cultures supérieur à 70% et clôture incluant la récolte de l'année
- ⇒ **Groupe viande bovine :** produit brut viande supérieur à 70%
- ⇒ **Groupe lait de vaches :** produit brut lait + animaux laitiers supérieur à 70%
- ⇒ **Groupe caprins :** produit brut caprins supérieur à 70%
- ⇒ **Groupe aviculture :** produit brut aviculture supérieur à 70%
- ⇒ **Groupe viticulture :** produit brut viticulture supérieur à 70%

D'autres groupes spécialisés auraient pu être présentés (porcs, lapins, ovins...) mais les producteurs sont en nombre insuffisant pour pouvoir constituer des résultats significatifs.

I - ETUDE GENERALE

Dans cette partie, nous étudions les résultats moyens de l'AGC.

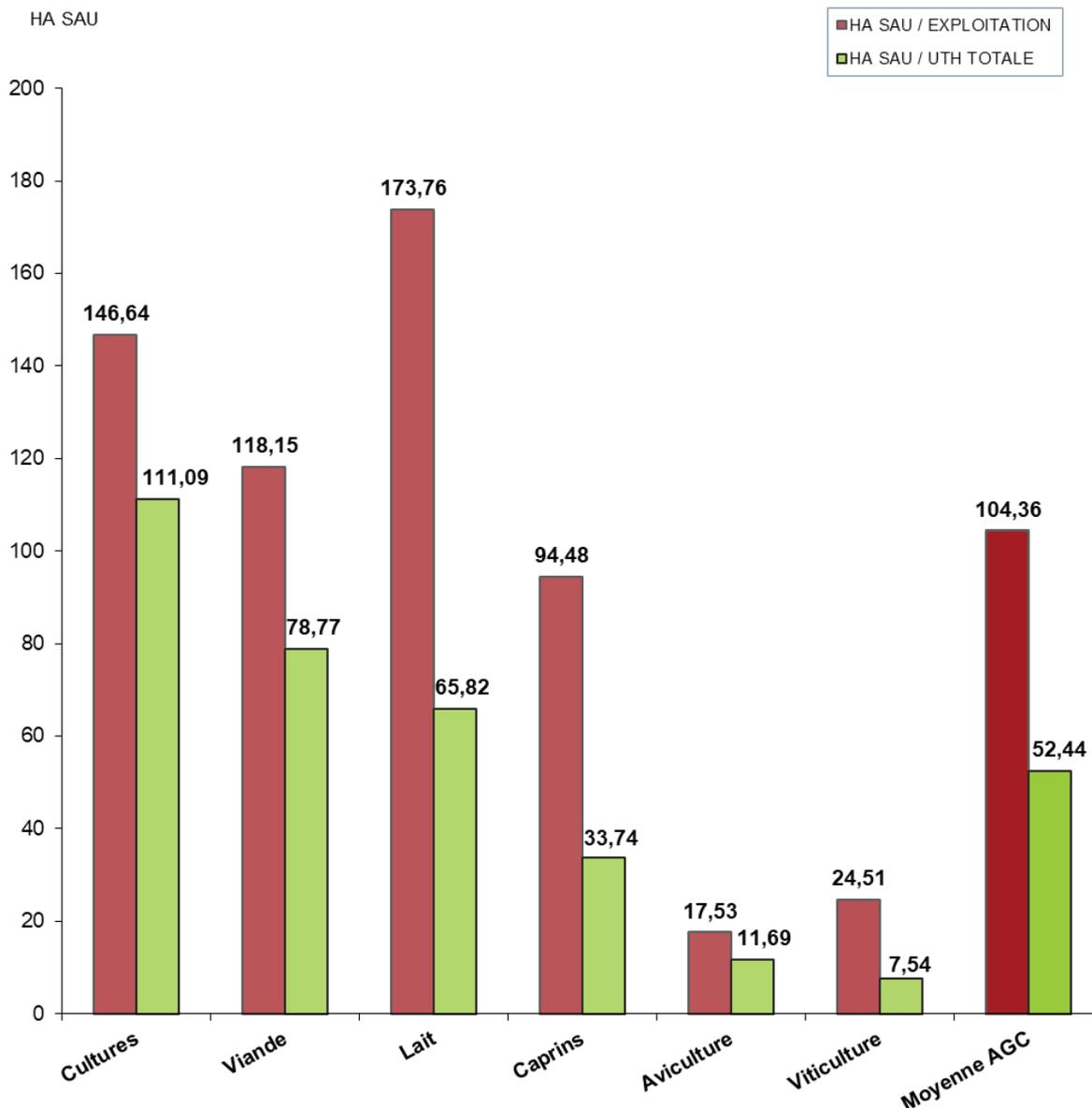
Pour cet exercice, **629** exploitations satisfont aux différents critères de sélection. Ce sont :

- ⇒ **255** E.A.R.L
- ⇒ **190** individuels
- ⇒ **123** G.A.E.C
- ⇒ **58** S.C.E.A
- ⇒ **3** autre forme sociétaire

Ces résultats moyens sont ensuite comparés aux résultats d'exploitations spécialisées.

Les résultats présentés dans le document ne sont pas établis sur un « échantillon constant ». Les comparaisons pluriannuelles quant aux évolutions de structures, moyens de productions et résultats économiques et financiers sont donc à relativiser.

SURFACES



⇒ LES STRUCTURES

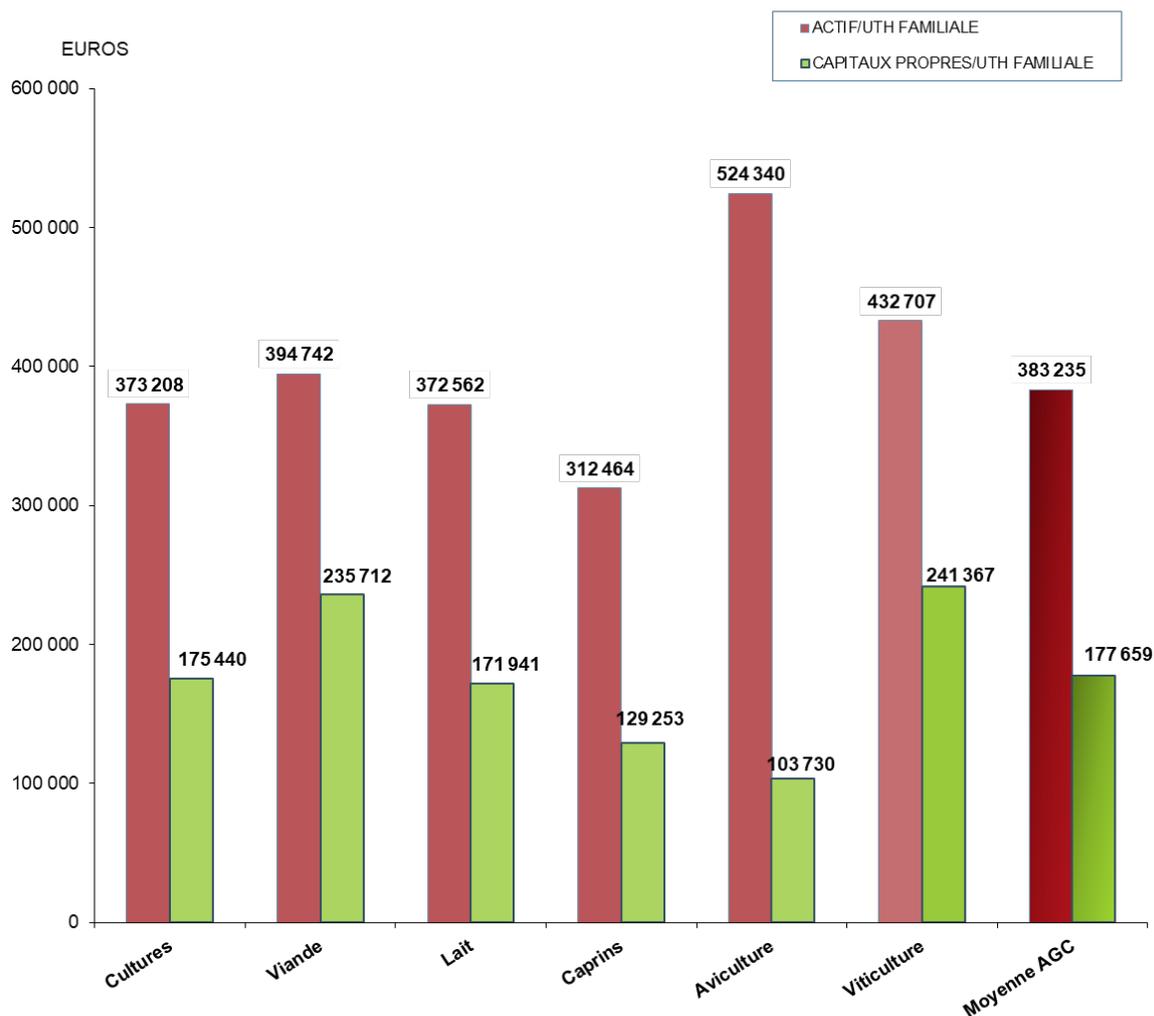
La **surface moyenne par exploitation** est de **104.36 ha** contre 99.77 ha en 2021.

La **S.A.U. / U.T.H. totale** corrige l'effet taille d'exploitation lié aux sociétés et plus particulièrement aux G.A.E.C. Elle se situe à **52.44 ha / U.T.H. totale**.

La **main d'œuvre totale** présente par exploitation est de **1.99 U.T.H. totale**. L'activité viticulture est celle qui emploie le plus de main-d'œuvre (soit 3.25 U.T.H.).

La surface des exploitations laitières est supérieure à celle des autres productions, mais lorsqu'elle est ramenée au nombre d'UTH présent, elle est inférieure à celle des spécialisés cultures et bovins viande.

ACTIF ET CAPITAUX PROPRES



⇒ LES MOYENS DE PRODUCTION

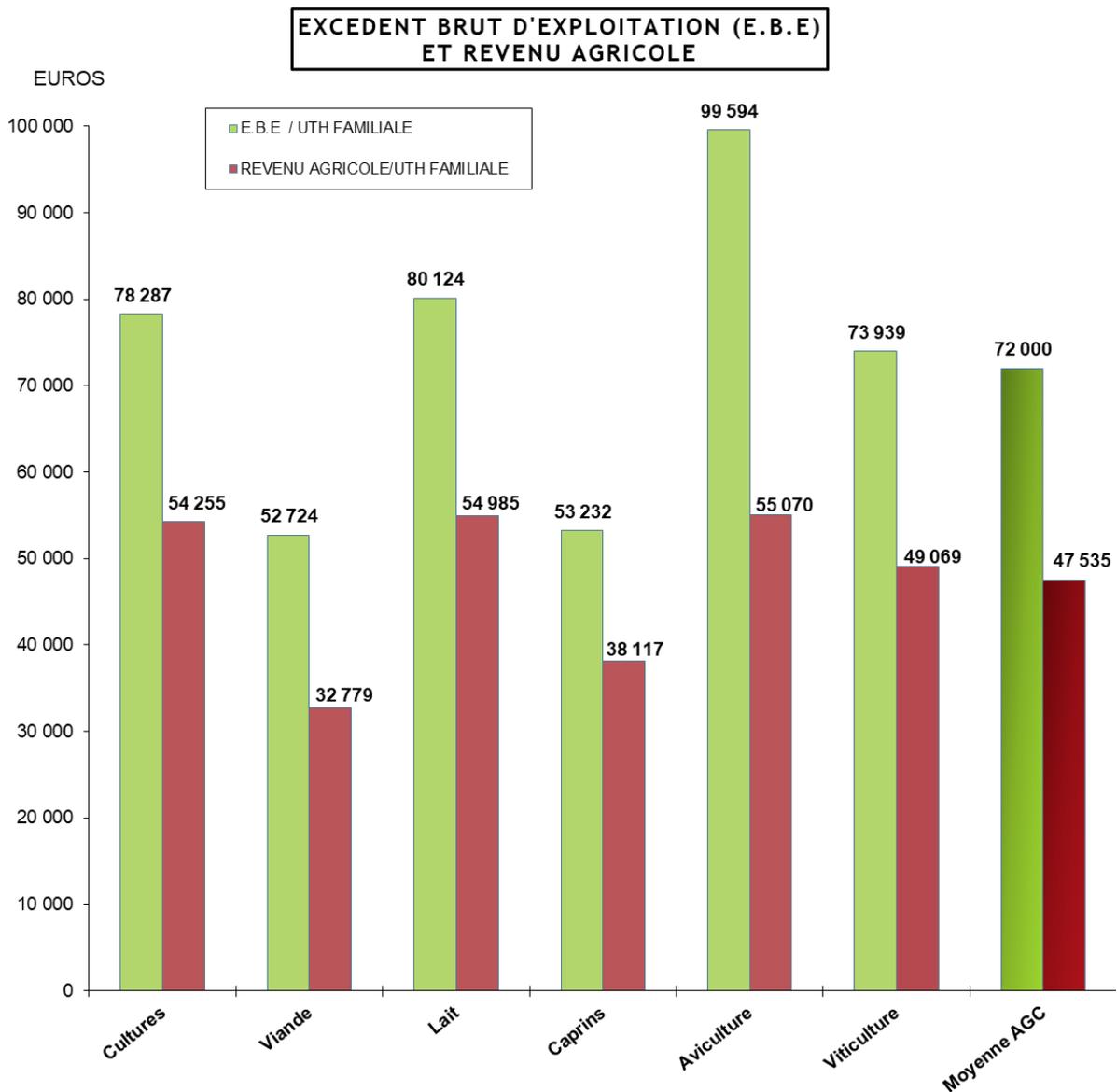
Le niveau des moyens de production présents sur l'exploitation s'exprime par la valeur de l'actif / U.T.H. familiale. Tous systèmes confondus, une exploitation nécessite **383 235 €** de moyens de production par unité de main-d'œuvre.

Pour le système avicole, l'actif par UTH atteint 524 340 € mais avec, pour un grand nombre d'exploitations, une partie de l'actif financée par les partenaires (stocks de volailles, aliment...). A contrario, pour le système bovin viande, l'actif mobilisé est conséquent avec une valeur de cheptel financé en grande partie par les exploitants.

En moyenne, la part des capitaux propres représente 46 % de l'actif avec des disparités très importantes selon les systèmes.

L'observation par système est la suivante :

- Cultures 47%
- Viande bovine 60%
- Lait de vache 46%
- Caprins 41%
- Aviculture 20%
- Viticulture 56%



⇒ EBE et LE REVENU AGRICOLE / U.T.H. FAMILIALE

L'E.B.E. est de **72 000 € / U.T.H. familiale**, en 2022.

Il se situe à 99 594 € / UTH familiale pour le groupe avicole et 80 124 € / UTH pour le groupe lait.

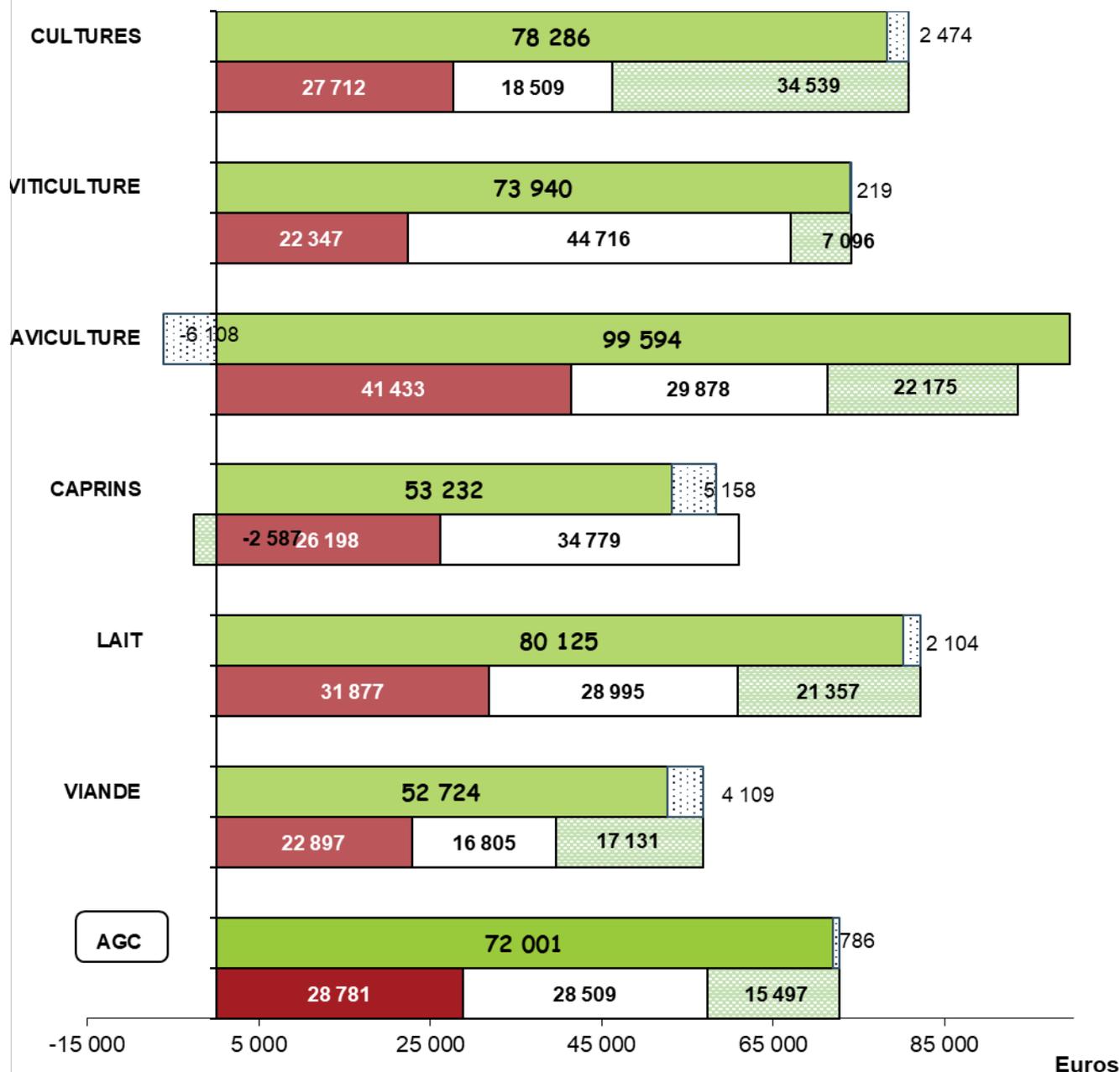
Le revenu agricole est extrait du compte de résultat, les rémunérations d'associés n'étant pas comprises dans les charges.

Le **revenu agricole / U.T.H. familiale** se situe en moyenne à **47 535€**.

Le revenu agricole intègre des plus-values qui ne sont pas prises en compte dans le calcul de l'EBE.

UTILISATION DE L'E.B.E. / U.T.H. FAMILIALE

■ ANNUITES + FF CT □ PRELEVEMENTS
 □ SOLDE ■ EBE
 □ AUTRES PRODUITS



⇒ L'E.B.E. ET SON UTILISATION

L'E.B.E. (Excédent Brut d'Exploitation) est la ressource d'exploitation dégagée au cours de l'exercice. C'est le résultat d'exploitation hors rémunération des associés avant amortissements, frais financiers et produits/charges exceptionnels.

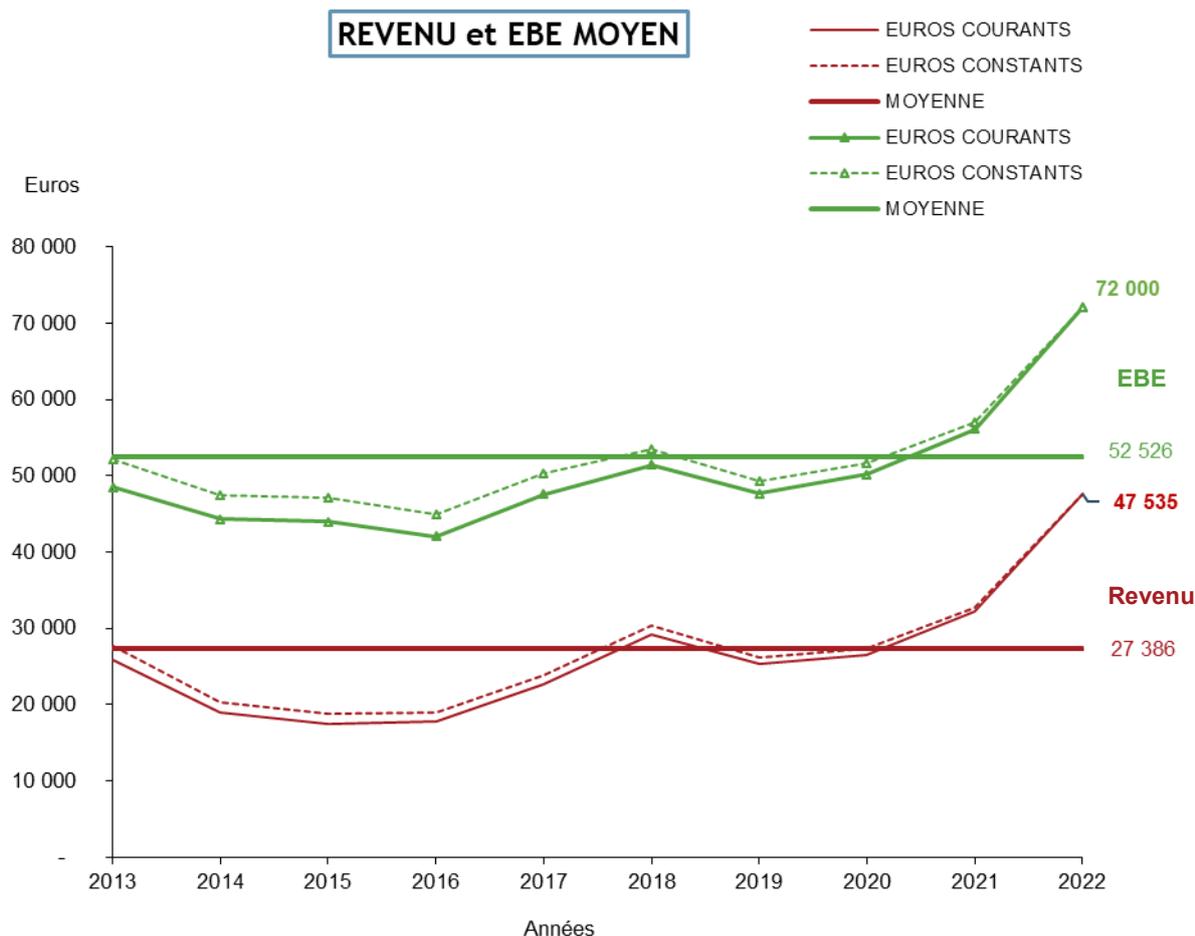
Il doit servir :

- aux remboursements du capital des emprunts et au paiement des frais financiers,
- aux prélèvements des exploitants.

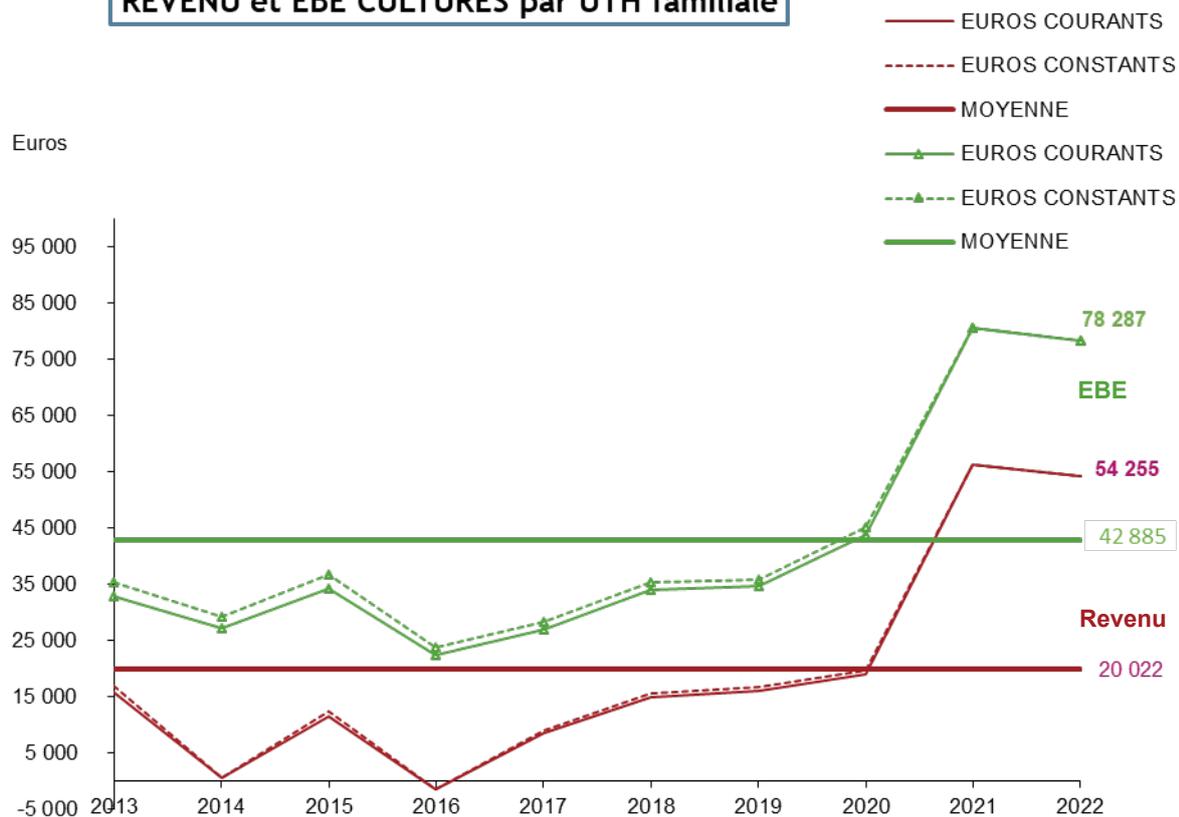
Le solde peut être utilisé pour la consolidation de la trésorerie, l'autofinancement des investissements ou du stock.

⇒ EVOLUTION DES REVENUS AGRICOLES ET DE L'E.B.E. / U.T.H. FAMILIALE

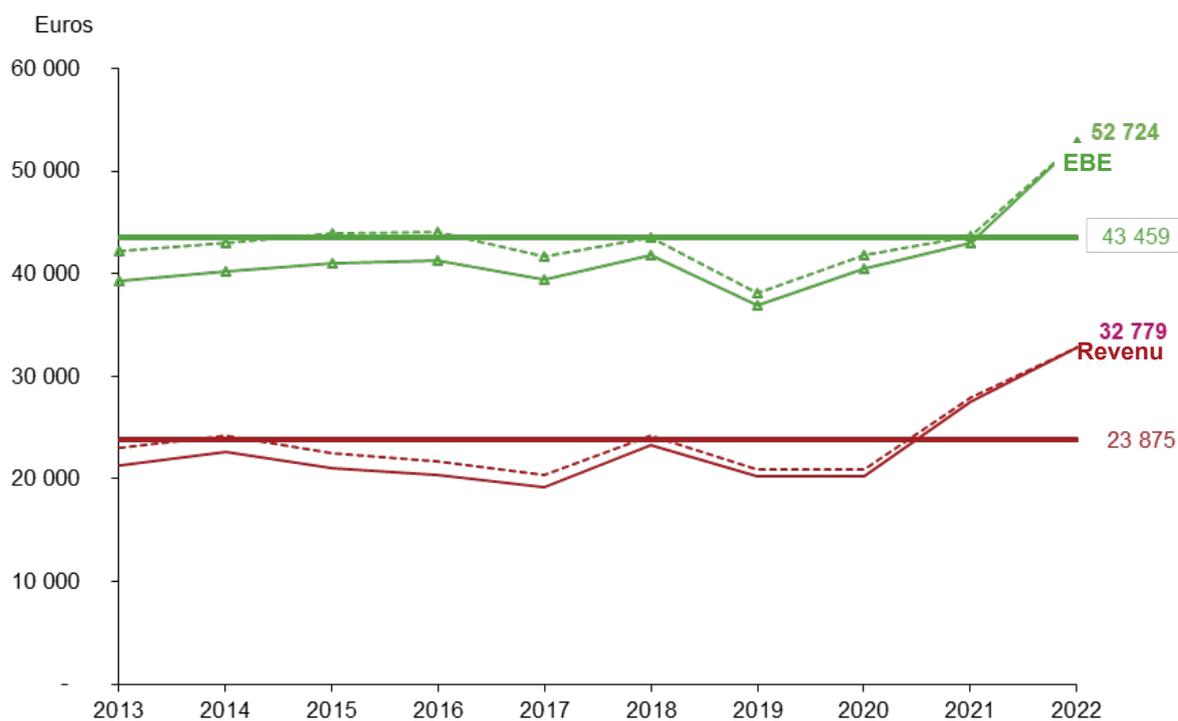
Il faut rester prudent dans l'analyse des courbes qui suivent, les exploitations constituant les groupes n'étant pas toujours les mêmes d'une année sur l'autre.

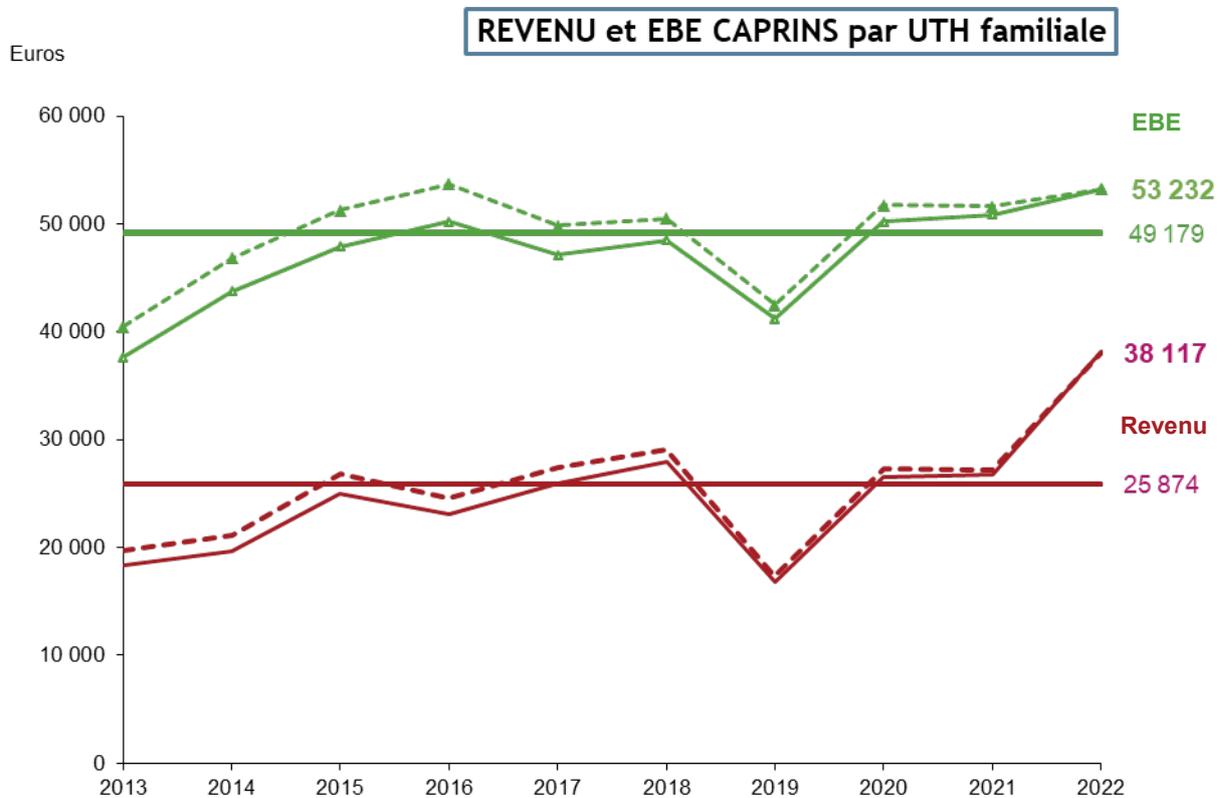
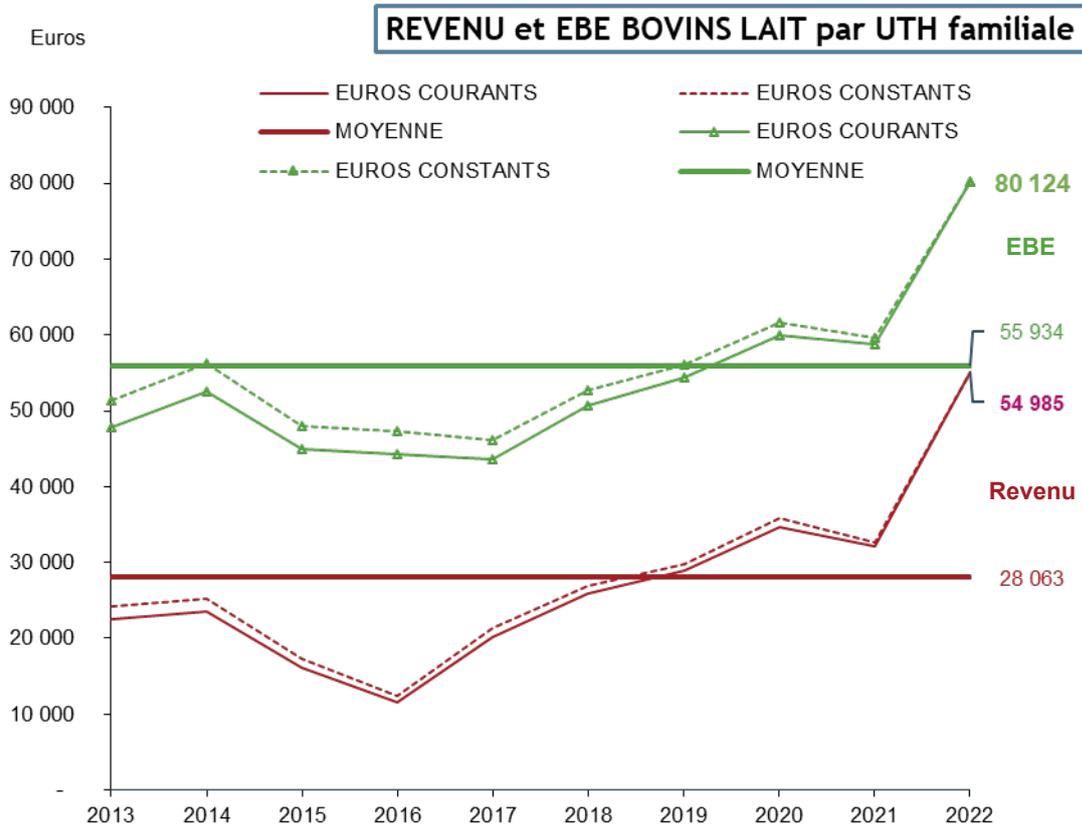


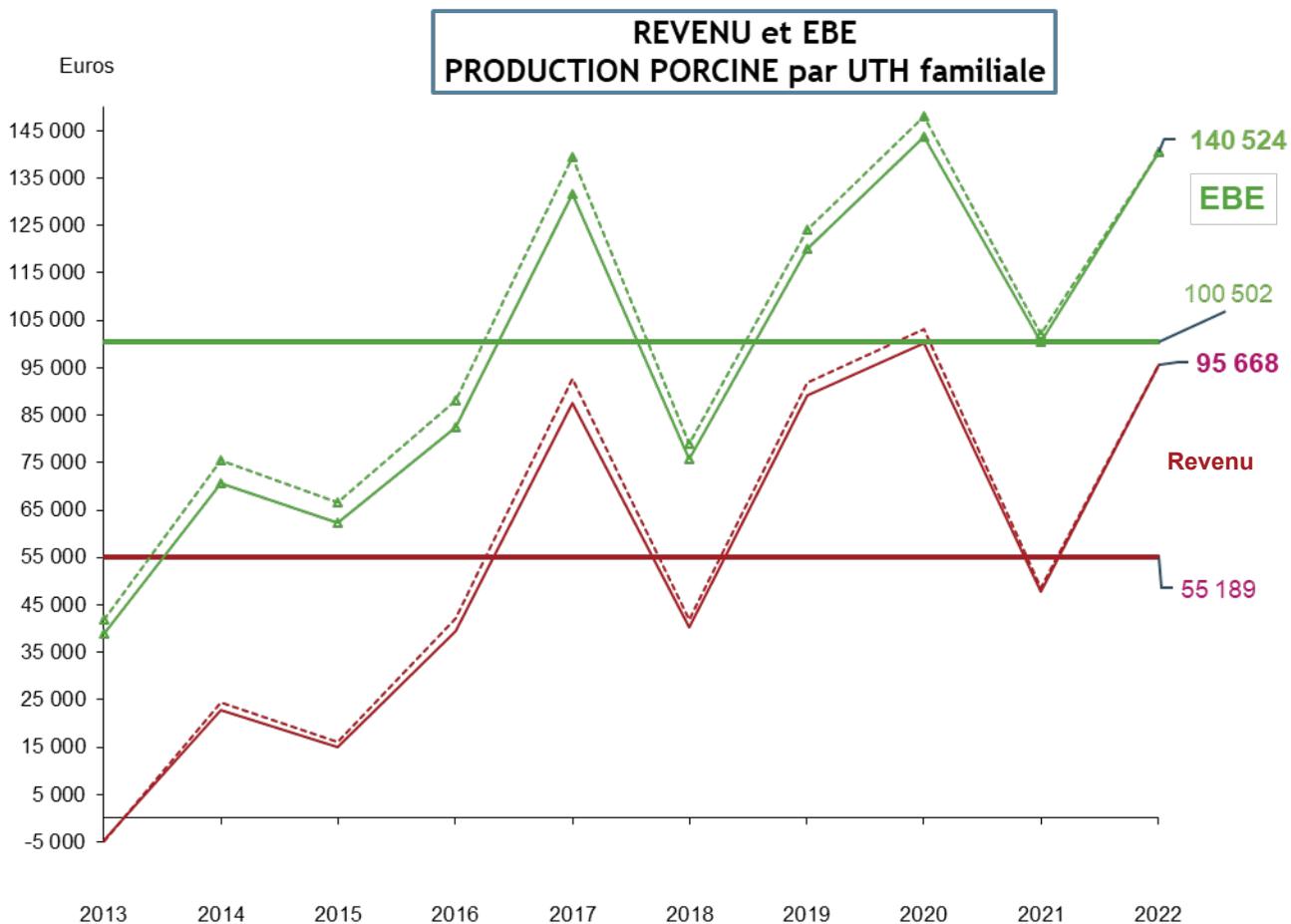
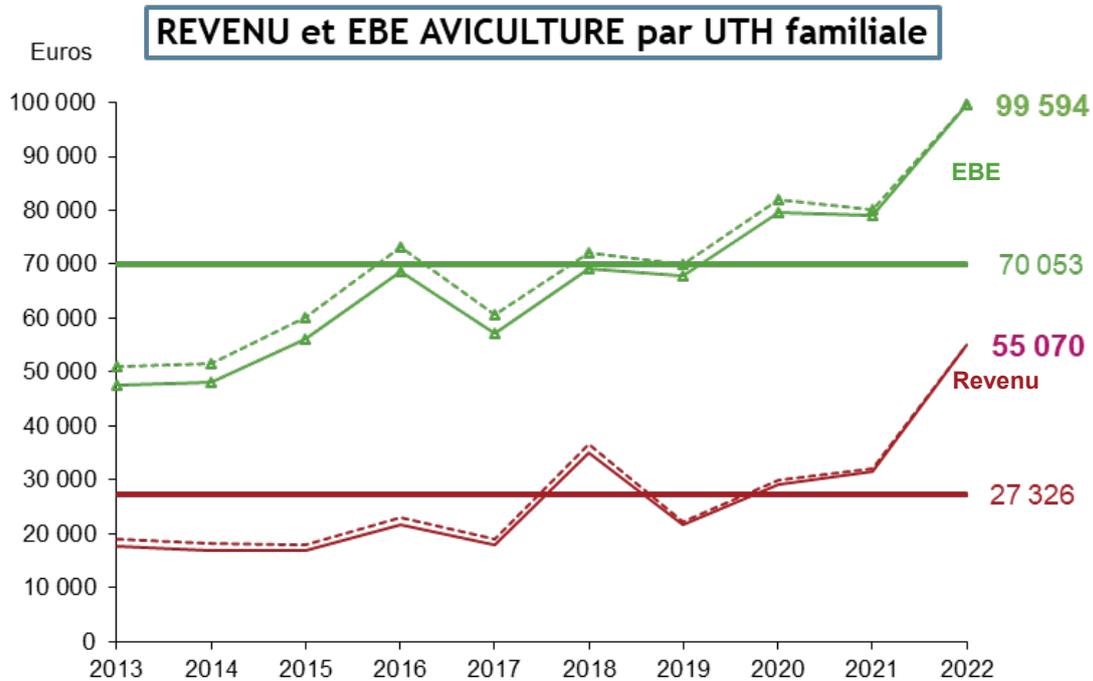
REVENU et EBE CULTURES par UTH familiale



REVENU et EBE BOVINS VIANDE par UTH familiale







➤ LE GROUPE CULTURES

L'EBE / UTH familiale s'élève à 78 300 € et reste « relativement stable » par rapport au groupe spécialisé cultures 2021 (- 2 300 €).

Les conditions climatiques ont encore fortement perturbé le bon développement des cultures.

Au niveau des céréales à paille et du colza, après un hiver 2021-2022 plutôt clément, une période de sécheresse au printemps a pénalisé certaines parcelles (notamment celles avec une profondeur de terre réduite).

Ensuite, le gel tardif a touché une partie du colza.

Les premiers gros coups de chaleur de mai suivi de ceux de juin ont, pour finir, impacté négativement des rendements qui étaient pourtant très prometteurs au sortir de l'hiver.

Au final, en moyenne les rendements n'ont « que légèrement » diminué par rapport à 2021.

Pour le maïs grain et le tournesol, les rendements ont été « très médiocres ». Les canicules successives de l'été ont eu des effets « dévastateurs » sur ces cultures.

Les rendements moyens se sont établis à 54 q/ha sur le maïs grain non irrigués (- 37 q/ha) et 18 q/ha sur le tournesol (- 8 q/ha). Rappelons que sur 2021, ces cultures avaient bénéficié d'un été pluvieux.

Au niveau des prix de vente, on constate une forte évolution liée notamment au contexte géopolitique. Sur le groupe spécialisé : + 67 €/t sur le blé tendre, + 56 €/t sur l'orge, + 108€ sur le maïs grain, + 88 €/t sur le tournesol et + 67 €/t sur le colza.

L'ampleur de la hausse des prix de vente moyens dans les exploitations a été assez hétérogène avec les impacts des contrats en place et des dates de vente.

Nous constatons une forte hausse des charges en intrants notamment sur le poste engrais : sur le groupe spécialisé + 116 €/ha sur le blé tendre, + 65 €/ha sur l'orge, + 82 €/ha sur le colza.

Sur les céréales à paille, la hausse des prix de vente a nettement compensé la progression des charges ; les marges brutes ont progressé de 200 €/ha sur le blé tendre et 63 €/ha sur l'orge.

Sur le colza, le tournesol et le maïs grain, les marges ont diminué mais grâce aux prix de vente élevés, elles sont restées à des niveaux supérieurs à la moyenne quinquennale.

Les charges de structure hors amortissements et frais financiers sont en hausse de 103€/ha sur le groupe spécialisé avec notamment les augmentations des frais de carburants (+ 31 €/ha soit quasi 1/3 de la hausse), des charges salariales (+ 8 €), de la MSA (+ 36 € liés aux revenus en hausse depuis quelques années) et des travaux par tiers non affectés (+ 19 €/ha).

Avec 18 500 € / UTH familiale de prélèvements privés et 26 700 € d'annuités, les équilibres financiers sont respectés et la capacité d'autofinancement nouveau est positive à + 34 500€. Les écarts entre les exploitations se situant dans le quart inférieur en terme d'EBE et le

quart supérieur restent très conséquents mais comme sur 2021 et contrairement aux années précédentes, les structures situées dans le quart inférieur ont une capacité d'autofinancement positive (+ 8 500 €/UTH).

On note un niveau équivalent d'investissements à 2021 (59 000 €/UTH), en très forte hausse par rapport à l'année 2020 et aux années précédentes. La forte amélioration de la conjoncture depuis quelques temps est sans aucun doute à l'origine de la relance des investissements.

➤ LE GROUPE VIANDE BOVINE

Au niveau conjoncture, après le début d'amélioration sur l'automne 2021, les cours ont continué à progresser sur 2022 ; le manque d'offre sur le marché européen avec la décapitalisation constatée depuis plusieurs années explique en partie cette amélioration.

L'EBE du groupe spécialisé a augmenté de 9 700 €. Il s'établit à 52 700 € / UTH familiale. Globalement les marges brutes progressent avec une hausse du produit viande : les cours se sont, comme évoqués précédemment, très fortement améliorés sur de nombreuses catégories. L'amélioration a été plus faible sur les animaux à forte qualité bouchère.

Malgré la forte augmentation du prix de l'aliment, la hausse du coût alimentaire a été limitée et compensée, dans de nombreux cas, par la bonne valorisation des animaux.

La marge brute bovine s'améliore (+ 119 €/vache) et se situe à 990 €/vache pour l'ensemble du groupe spécialisé.

Les exploitations avec des animaux de haute qualité bouchère et un coût alimentaire élevé n'ont pas vu leurs marges s'améliorer.

Les charges de structure hors amortissements et frais financiers ont augmenté de 96 €/ha avec notamment la hausse des frais de carburants (+ 36 €/ha soit 1/3 de l'augmentation), des charges d'entretien du matériel, des charges de personnel, de la MSA et des travaux par tiers non affectés.

Comme sur 2021, les annuités LMT, les frais financiers CT et les prélèvements privés ont été couverts par l'EBE. La capacité d'autofinancement est nettement supérieure à 2021 et s'établit à + 17 100 € / UTH.

Les investissements sont restés à un bon niveau de 24 000 € /UTH en bâtiments et matériels (27 000 € en 2021).

➤ LE GROUPE LAIT DE VACHES

La forte amélioration du prix de vente du lait (+ 58 €/1000 litres soit une valorisation moyenne à 428 €/1000 litres) et la hausse du produit viande liée à la progression de la valorisation des animaux ont compensé la hausse du coût alimentaire.

La marge brute a augmenté de 59 €/1000 litres.

Avec une hausse des charges de structure de 104 €/ha (dont + 43 €/ha de carburants), l'EBE / UTH familiale du groupe spécialisé lait s'établit à 80 200 € pour 2022. Il couvre les annuités LMT, les frais financiers CT et les prélèvements privés et laisse une capacité d'autofinancement positive de 21 400 € (5 400 € sur 2021).

L'EBE / produit (mesure l'efficacité des charges engagées) s'établit à 29 % soit + 2 points par rapport au groupe spécialisé 2021. Les écarts entre les exploitations restent conséquents mais sont moins importants par rapport à l'année précédent avec un ratio de 32 % pour les exploitations qui se situent dans le quart supérieur au niveau de l'EBE / UTH

familiale (- 2 points) et à 23 % pour les exploitations se situant dans le quart inférieur (+ 5 points).

➤ LE GROUPE CAPRINS

Le prix du lait a de nouveau progressé sur 2022 mais la hausse n'a pas compensé l'augmentation du coût alimentaire.

La marge brute moyenne de l'atelier caprin est de 396 €/1000 litres soit - 16 €/1000 litres par rapport au groupe spécialisé de 2021, avec un prix de vente du lait de 781 €/1000 litres (+ 35 € / à 2021) mais un poste « concentrés » en hausse de 50 €.

L'EBE / UTH familiale se situe à 53 200 € et s'améliore de 2 300 €. La progression de cet EBE est liée à la hausse des marges « autres que caprines » (cultures, bovins...).

Avec 4 600 € de produits divers, 25 600 € d'annuités / UTH familiale et 34 800 € de prélèvements privés, la capacité d'autofinancement nouveau est négative à - 2 600 €.

Le montant des investissements / UTH familiale s'est situé à 39 500 € (+ 17 100 € / à 2021).

➤ LE GROUPE AVICULTURE

Le groupe n'est composé que de structures en production volailles « standard » (poulets, pintades, dindons).

L'année 2022 a été caractérisée par les épisodes de grippe aviaire de fin d'hiver (début mars) et de l'automne.

Au niveau comptable, la prise en compte ou non des demandes d'aides selon les dates de clôtures des structures (indemnités pour pertes de volailles + indemnités pour vides sanitaires) a fortement impacté les résultats.

Les résultats obtenus sont « assez peu significatifs » dans le sens où pour une bonne analyse il faudrait pouvoir rattacher l'ensemble des aides perçues à la période « sinistrée ».

L'EBE moyen du groupe spécialisé s'établit à 99 600 € / UTH familiale pour 3 582 m² exploités, soit 27,80 €/m².

Les écarts d'EBE / m² entre les quartiles sont très conséquents puisque le quart inférieur se situe à 22,22 € d'EBE / UTH familiale / m² et le quart supérieur se situe à 37,04 €.

Avec d'importantes différences de m² exploités entre le quart inférieur (1 801 m²), la moyenne (3 582 m²) et le quart supérieur (4 887 m²), l'EBE / UTH familiale varie de 40 000€ pour le quart inférieur à 181 000 € pour le quart supérieur.

Comme sur les années précédentes, une partie de l'EBE est générée par des ateliers complémentaires aux volailles (18 ha de SAU en moyenne avec 10 ha de cultures de vente).

Les investissements ont représenté, comme sur 2021, 40 000 € (dont 31 000 € en bâtiments et aménagements).

L'EBE a couvert les besoins avec un solde positif à + 22 200 € / UTH familiale.

Le niveau des prélèvements privés est en moyenne de 30 000 € / UTH familiale (stable par rapport au groupe spécialisé 2021) avec également des écarts conséquents lorsque l'on compare les structures en fonction de leur niveau d'EBE / UTH familiale.

➤ LE GROUPE VITICULTURE

La récolte 2022 est en moyenne de 49.73 hl/ ha, ce qui est correct comparé à 2021 qui était historiquement faible à 23.53 hl/ha.

L'année 2022 a été marquée par un épisode de gel début avril, qui a plus ou moins touché les viticulteurs en fonction des secteurs.

La sécheresse a ensuite accéléré la maturation du raisin mais a permis de maintenir un bon état sanitaire.

Le coût de revient à l'hectolitre est de 134.39 € soit 6 600 €/ha, soit une hausse moyenne de 1 100 €/ha.

Cette hausse s'explique par l'augmentation du volume par rapport à 2021 et par l'inflation sur l'ensemble des charges (approvisionnement, main d'œuvre, matériel...).

Les charges de structures ont augmenté de 1 000 €/ha, pour atteindre 6 700 € en 2022. Cette augmentation a pu être compensée par la marge brute qui est passée de 5 400 € en 2021 à 9 100 €/ha en 2022.

Le vin a pu être mieux valorisé en 2022 suite à la faible récolte de 2021 et la récolte 2022 a permis de maintenir le niveau des stocks.

Le résultat d'exercice moyen est de 49 069 € en 2022 avec une forte disparité entre le quart inférieur (11 000 €) et le quart supérieur (95 000 €).

Les investissements ont atteint 39 000 € de moyenne après 2 années entre 18 000 € et 20 000 €.

Les capitaux propres représentent 61% du bilan, soit en moyenne 265 856 €. Le total du bilan a augmenté de 63 904 € pour atteindre 432 707 € de moyenne par UTH Familiale.

➤ LES AUTRES ACTIVITES

Nous n'avons pas formé de groupes spécialisés sur les activités porcines, ovines et cunicoles, les structures spécialisées étant trop peu nombreuses pour avoir des résultats significatifs et représentatifs ; ci-dessous, nous reprenons quelques commentaires sur les marges brutes de ces différents ateliers.

● LA MARGE PORCINE

Après un début d'année 2022 très compliqué (coûts de production élevés et cours relativement bas en raison notamment d'une demande insuffisante suite au retrait des achats chinois amorcé à l'automne 2021), la situation des éleveurs s'est nettement redressée avec la forte progression des cours (baisse de l'offre => rééquilibrage offre-demande).

Le prix moyen 2022 au cadran s'est élevé en moyenne à 1,725 €/kg, soit une hausse de 0,393 €/kg (+ 29,5 %), en démarrant avec un prix au 3 janvier 2022 à 1,247 €/kg, en passant par 1,635 € au 28 mars, 2,001 € au 28 août pour terminer sur 1,810 € sur la fin de l'année.

Dans notre échantillon, 50 % des exploitations ont des clôtures dans le premier semestre 2022. La hausse des cours a donc eu un impact « assez » limité sur nos comptabilités ; le prix moyen de vente des porcs gras (plus-values comprises), s'est établi à 1,631 €/kg soit + 7,51 % par rapport à n-1.

La marge moyenne de l'ensemble s'est située à 922 € / truie soit + 63 € par truie.

La dimension moyenne des exploitations constituant le groupe est plutôt conséquente avec un effectif moyen de 250 truies.

• LA MARGE OVINE

Avec le repli du cheptel Français, l'offre de viande ovine n'a pas répondu à la demande.

La consommation est repartie à la hausse (+ 2 % / à 2021, mais elle a diminué de 20% en kg équivalent carcasse / habitant en 10 ans).

Le niveau des importations a progressé avec des disponibilités plus importantes sur le marché Européen.

L'offre française n'a représenté que 46 % de la consommation nationale (soit – 2 points par rapport à 2021). La faiblesse de l'offre a permis l'amélioration du prix d'agneaux.

Le coût de production a progressé avec notamment l'augmentation du prix de l'aliment.

La marge ovine 2022 s'établit à 90 € par brebis (- 7 € par rapport à 2021 mais + 5 € par rapport à la moyenne 2016-2020).

Comme les années passées, les écarts entre la moyenne, le quart inférieur (49 €) et le quart supérieur (144 €) sont conséquents et s'expliquent en partie par :

- Le nombre d'agneaux produits par brebis (prolificité, taux de pertes...)
- La valorisation des agneaux (labels...)
- Le coût de production (coût alimentaire, suivi sanitaire, travaux par tiers)

• LA MARGE LAPINS

Sur 2022, le prix moyen de vente des lapins a fortement progressé (+ 13 % source ITAVI), en lien avec l'augmentation du coût alimentaire, les abattoirs prenant en compte la hausse de ce coût alimentaire dans le prix de vente des lapins.

La production nationale à continuer à s'éroder (- 8 %) « quasi au même rythme » que la consommation (- 9 %).

La marge moyenne progresse de près de 5 € / cage-mère (+ 23 € par rapport à 2020) et atteint 107 €.

L'amélioration est due en partie à la bonne revalorisation des prix de vente qui compense une partie de la hausse des charges (dont l'aliment, élément prépondérant du coût de production) mais également à la hausse du nombre de lapins produits.

Les soucis sanitaires (VHD, coccidiose, entérotoxémie, myxomatose...) restent présents dans les élevages mais « semblent », en moyenne, avoir moins d'impacts que ce que l'on a peut connaître jusqu'en 2020.

➤ CONCLUSION

L'année 2022 a été notamment caractérisée par :

- Des rendements plutôt corrects sur les céréales à paille et le colza mais de faibles rendements sur le maïs grain et le tournesol.
Comme pour la récolte 2021, malgré un épisode de sécheresse sur le printemps et des épisodes précoces de canicules (dès mai), les conditions climatiques ont été globalement favorables pour les cultures d'automne (même si au vu du potentiel en sortie d'hiver, on pouvait espérer mieux...)
Les maïs et les tournesols ont été par contre très fortement pénalisés par les canicules successives et la sécheresse. Les rendements moyens ont été médiocres.
- Un épisode de gel début avril a plus ou moins touché les viticulteurs en fonction des secteurs. La sécheresse a ensuite accéléré la maturation du raisin mais a permis de maintenir un bon état sanitaire.
- Sur les fourrages, de bonnes récoltes (en quantité et en qualité) sur l'herbe (ensilages, enrubannage et foin) mais médiocres sur les maïs ensilage (en quantité et qualité)
- Un coût de l'alimentation élevé (en lien notamment avec la guerre en Ukraine)
- Des prix de vente sur l'ensemble des produits (lait, viande, cultures) en forte hausse
- L'arrivée de la Grippe Aviaire en février 2022 avec la mise en place de zone de restrictions et avec une « seconde vague » à l'automne, d'où l'absence de production sur une grande partie de l'année.
- Des charges de structure en hausse notamment sur les postes carburants et travaux par tiers.

L'actif progresse encore et atteint 383 000 € / UTH familiale en moyenne sur l'AGC (+ 40 000 € par rapport à 2021).

L'EBE moyen des groupes spécialisés (toutes productions confondues) couvre les besoins (prélèvements privés et annuités LMT + frais financiers CT) avec un solde positif à + 15 500€. Ce solde représente 21,5 % de l'EBE ce semble plutôt intéressant.

Il convient de relativiser ce pourcentage puisque dans les faits, pour de nombreuses exploitations, la capacité à investir demeure limitée (trésoreries tendues, investissements à engager conséquents...)

Comme pour les années passées, les résultats moyens présentés cachent de grandes disparités, et ce, même dans les groupes spécialisés : les écarts entre ceux qui ont les niveaux les plus élevés et ceux qui ont les niveaux les plus faibles sont très importants et lorsque l'on y regarde de plus près, on s'aperçoit que de nombreux facteurs (techniques, historiques, climatiques...) expliquent les écarts.

⇒ EVOLUTION INDICE DES COÛTS (SOURCE INSEE, BASE 2015)

